



PRÉFET DE DE L' AISNE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Hauts-de-France

Service Risques
Pôle Risques Chroniques
Unité Sites et Sols Pollués

Synthèse des observations du public

Projet de création de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département de l'Aisne

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet de la Préfecture de l'Aisne (<http://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/consultations-publiques/Les-Secteurs-d-Information-sur-les-Sols-SIS>) du 5 septembre 2019 au 7 octobre 2019 inclus sur le projet d'arrêté préfectoral de création de secteurs d'information sur les sols dans le département de l'Aisne.

Le public pouvait envoyer ses commentaires et avis par courriel à l'adresse suivante : ussp.prc.sr.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr.

La consultation du public n'a pas donné lieu à d'observations des propriétaires d'une parcelle concernée par un projet de SIS.

Ainsi, ce document ne comporte pas d'annexe jointe récapitulant les observations du public prises en compte, conformément au dernier alinéa du II de l'article L. 120-1 du code de l'environnement.